



# L'ÈRE DU VISA ÉLECTRONIQUE

Pully est la première ville du Canton à  
opter pour le système de gestion des visas électroniques  
pour l'approbation des factures fournisseurs.

**C'**est une révolution qu'encore peu de communes ont songé à mettre en place au sein de leur administration. A l'ère du numérique, là où tout commence à se digitaliser, il est un virage à ne pas manquer. Le Service des finances de Pully l'a bien compris et a choisi de positionner l'Administration communale à la pointe de ce qui se fait en matière de prestations et de services informatiques destinés aux communes. Le projet, initié à l'été 2015 par M. Claude-Alain Chuard, chef du service des finances de la Ville, se développe au fur et à mesure dans tous les services communaux pullliérans. L'installation se fait au cas par cas pour s'assurer de l'utilisation optimale du système, en fonction des différents besoins de chaque direction.

## **Concrètement, quelles sont les nouvelles caractéristiques du visa électronique ?**

L'avancée majeure est la disparition, ou du moins l'obsolescence à moyen terme, de la facture papier (physique). Avec cette nouvelle méthode, dès qu'une facture fournisseur arrive au Service des finances, elle est scannée et intégrée au système de gestion (ABACUS). L'ancien protocole faisait circuler la facture physique auprès de tous les intermédiaires pour signature, avant de retourner aux finances pour y être payée. Dorénavant, les cadres devant signer la facture n'auront qu'à se connecter au système ABACUS au moyen d'un code d'accès confidentiel, puis de valider le document. Une fois cette étape franchie, la facture électronique poursuit son parcours de validation auprès des signataires concernés.

Les avantages de cette nouvelle méthode sont nombreux. Notamment la dématérialisation de la facture. De ce fait, la traçabilité s'en trouve améliorée et le risque d'égarer des documents est ramené à zéro. Mais également un gain de temps considérable. Il n'est plus nécessaire de consulter

des piles d'archives, le document est trouvé en quelques clics au moyen du moteur de recherche d'ABACUS.

Mais comme souvent lors de sauts technologiques majeurs, quelques obstacles légaux viennent compliquer l'implémentation. Dans le domaine comptable, cette avancée n'a pas encore fait l'objet d'études, ni de révision de la législation le régissant. Ce flou juridique quant à la validité d'une facture numérisée apporte une ombre non négligeable au tableau. Pour se prémunir de tout risque, le Service des finances a donc décidé de doubler sa garde à moyen terme, c'est-à-dire de lancer le système de visa électronique, tout en gardant les documents papiers en cas de nécessité. Néanmoins peu probable à court terme, l'objectif de cette innovation digitale est clairement de supplanter le format physique des factures fournisseurs. Comme tout précurseur, la Ville de Pully va devoir faire face à quelques défis dans un avenir proche. Mais cette responsabilité endossée pour le développement technologique des institutions étatiques ne peut que s'avérer bénéfique, à l'heure où le digital prend le pas sur la quasi-totalité des secteurs publics et privés.

Ce projet s'inscrit dans une dynamique plus large de modernisation des outils de traitement de la Commune. Conseillée par la société OFISA Informatique, la Ville de Pully a opté pour le nouveau système de gestion intitulé communal.ch, assurant modernité, standards du marché et richesse fonctionnelle. Le système rassemble les logiciels les plus utilisés au sein des communes, à savoir ABACUS pour les modules financiers (comptabilité, débiteurs, créanciers, salaires) et NEST pour les modules métiers (contrôle des habitants, bâtiments, logements, facturation, compteurs etc.).

*Rens.: Claude-Alain Chuard, chef du Service des finances, finances@pully.ch, 021 721 31 11*

## Sommaire

Editorial

L'ère du visa électronique

L'énergie d'être responsable

Déchèterie de la Perraudettaz

Parcours croisés

Opération Net'Léman

Commune d'origine: nouveau dispositif

Dates importantes

## Au revoir

Dans le domaine de l'urbanisme, Pully, ville-centre de l'Est lausannois, poursuivra sa mue en se densifiant raisonnablement et en améliorant l'attrait de son centre-ville avec le développement de quatre nouveaux plans de quartier:

- Tirage-Gare
- Clergère-Gare
- Clergère Nord
- Clergère Sud

L'équipe de jeunes urbanistes de la Ville de Pully s'emploie à appliquer une densification modérée malgré quelques oppositions formulées à chaque projet. Relevons que le but d'un plan de quartier permet aux autorités municipales de maîtriser les différents paramètres en évitant des constructions inesthétiques.

L'aménagement du quai 2 de la Gare de Pully, terminé en novembre 2015, est une réussite. De plus, l'aménagement paysager va se développer au printemps. Ces importants travaux, d'une durée d'une année, sont les prémices de l'amélioration complète de la place de la Gare. Dans toute sa diversité, la mémoire du passé, dans le domaine de l'architecture, doit être commémorée par le maintien des bâtiments. Les constructions de l'histoire contemporaine, comme l'après-guerre, doivent également être conservées. Il est nécessaire de se souvenir non seulement des côtés positifs de l'histoire, mais aussi d'un passé moins brillant, que l'on aimerait parfois oublier. A cet égard, il faut tenir compte de différents facteurs, entre autres, la conservation des composants originels d'une construction présentant un intérêt aussi bien historique qu'esthétique.

S'ils sont restés dans leur état originel, les monuments offrent un intérêt d'ordre culturel, auquel s'ajoute un intérêt d'ordre économique. Au cours de mes cinq années à la Direction de l'urbanisme et de l'environnement de la Ville de Pully, j'ai pu constater que la plupart des architectes, même les meilleurs, appliquent les lois de construction. Seuls les architectes qui ont la prétention de se considérer comme des «stars» estiment que ces réglementations ne les concernent pas.

Une minorité intolérante de concepteurs, de maîtres d'ouvrages et de personnes qui croient avoir la science infuse a généré la création de lois et l'application de contrôles.

On peut ainsi dire que si les acteurs du domaine de la construction (maître d'ouvrage, concepteur, voisinage, administration technique...) étaient raisonnables, nous pourrions renoncer aux lois de construction. Après 12 ans au service de la collectivité pullliérane, le moment est venu de prendre congé de vous.

Elu tacitement le 1<sup>er</sup> juin 2004, je terminerai mon mandat de Conseiller municipal le 30 juin 2016.

Je souhaite à mes successeurs autant de plaisir que j'en ai rencontré au cours de cette activité très prenante. Au revoir.

**MARTIAL LAMBERT** Conseiller municipal

## Impressum

Edition: Municipalité de Pully – mars 2016  
Graphisme: www.enzed.ch

Tirage: 11'000 exemplaires  
Comité de rédaction: N. Lude, G. Reichen, Ph. Steiner, A. Piolino

Impression: PCL Presses Centrales SA, 1020 Renens, sur papier certifié FSC Polyval, entreprise sociale à vocation industrielle

www.pully.ch, communication@pully.ch, 021 721 31 11  
www.facebook.com/VilledPully  
www.flickr.com/photos/villedepully



# PARCOURS CROISÉS DANS LES INSTITUTIONS CULTURELLES DE LA VILLE DE PULLY

**UN SAMEDI EN CULTURE** 30 AVRIL 2016 DE 10H À 17H  
entrée libre

Parcours croisés proposés par les institutions culturelles de la Ville de Pully

[www.pully.ch/culture](http://www.pully.ch/culture)

Logos: NIC de Pully, Musée d'art de Pully, Villa romaine de Pully, Café-Théâtre de la Voirie, Musée d'art de Pully

## Programme de la journée portes ouvertes du samedi 30 avril 2016 (entrée libre, tout public)

La Ville de Pully a choisi d'ouvrir les portes de ses institutions culturelles sous l'angle de parcours croisés! Cette journée riche en manifestations a été pensée pour divertir et séduire petits et grands! Venez nombreux!

### Musée d'art de Pully (ch. Davel 2)

dès 10h00, accueil café-croissant  
10h15 à 11h00, lecture de contes pour les enfants dans les salles du Musée

### Café-Théâtre de la Voirie (rue du Centre 10)

11h00 à 11h30, speed booking, thématique romans policiers (présentation rapide de son roman policier préféré)

### Théâtre de l'Octogone (av. de Lavaux 41)

11h30 à 12h15, visite guidée des coulisses du Théâtre  
12h00 à 14h00, à l'extérieur, atelier «Le petit archéologue» (bac à fouilles) et rencontre avec deux archéologues

### Bibliothèque Médiathèque (dans le collège Arnold Reymond, en face de l'Octogone)

13h30 à 14h30, La Comédie musicale improvisée

### ArchéoLab (en face de la Villa romaine, av. Samson Reymondin)

14h à 14h30, spectacle improvisé par Benjamin Cuche (1ère partie)

### Café-Théâtre de la Voirie (rue du Centre 10)

14h30 à 15h00, spectacle improvisé par Benjamin Cuche (2e partie)

### Musée d'art de Pully (ch. Davel 2)

15h00 à 15h30, danse contemporaine par la Compagnie Linga

### Bibliothèque Médiathèque (dans le collège Arnold Reymond, en face de l'Octogone)

15h45, allocution du Syndic de Pully, M. Gil Reichen, apéritif et concert «brico-swing» par le groupe The Street Lemon

Le **Cinéma CityClub Pully** s'associe à la manifestation en proposant une projection gratuite (sur présentation du programme de la journée): 18h30, projection du film «Songs my brother taught me», de Chloé Zhao

## Informations pratiques:

Food trucks (restauration et boissons), de 11h00 à 15h00, devant le Café-Théâtre de la Voirie et entre la Bibliothèque et le Théâtre de l'Octogone. Parkings: couvert payant du Pré de la Tour, Pré-de-la-Cure, pl. de la Clergère [www.pully.ch/culture](http://www.pully.ch/culture)

## 28 avril 2016 dès 18h30 au Cinéma CityClub de Pully Soirée «L'énergie d'être responsable»

La Ville de Pully et le Cinéma CityClub s'associent lors d'une soirée sur l'énergie et le développement durable. L'occasion de découvrir des initiatives positives permettant d'utiliser des ressources de notre planète de façon responsable.

**18h30:** ouverture des portes, apéritif de bienvenue.

**19h00:** présentation de l'état de situation du développement durable dans le monde par M. René Longet. Licencié en lettres de l'Université de Genève, René Longet est l'un des pionniers de la prise de conscience environnementale en Suisse. La transition de nos sociétés vers un mode de développement plus proche de nos vrais besoins, plus équitable, plus respectueux de la Nature et des Humains, est pour cet expert en développement durable le grand défi de notre temps.

**19h35:** projection du film documentaire français «Demain» de Cyril Dion et Mélanie Laurent. Dans un tour du monde organisé en cinq chapitres (agriculture, énergie, économie, démocratie, éducation), ce film a le mérite de rassembler des initiatives qui semblent souvent isolées. La mise en scène de leur interdépendance dessine un monde en mouvement, tisse des fils entre des milliers de bonnes volontés, d'esprits ingénieux et de mains habiles. Un documentaire saisissant et plein d'optimisme qui cherche à faire évoluer les consciences!

La projection sera suivie d'un échange entre le public et M. René Longet.

**22h15:** Clôture de la soirée.

Entrée libre. Inscription obligatoire jusqu'au 22 avril par email à [energie@pully.ch](mailto:energie@pully.ch) (les places étant limitées, les 200 premières inscriptions seront validées).

## COMMUNE D'ORIGINE NOUVEAU DISPOSITIF

La modification de la Loi sur les fusions de communes adoptée en juin 2015 par le Grand Conseil est entrée en vigueur le 1er janvier 2016. A partir de cette date, les personnes originaires d'une commune qui fusionne auront comme droit de cité le nom de leur ancienne commune d'origine. Il sera inscrit, entre parenthèses, à la suite du nom de la nouvelle commune. Les personnes originaires d'une commune déjà fusionnée auront la possibilité pendant un an, soit de janvier au 31 décembre 2016, de demander à la direction de l'état civil vaudois d'inscrire dans le registre d'état civil la mention entre parenthèses du nom de leur commune d'origine initiale, à la suite du nom de la nouvelle commune.

Cette démarche, facultative, est gratuite. En revanche, la commande de pièces d'identité — passeport, carte d'identité et permis de conduire — où figure le nom de la commune d'origine reste soumise aux émoluments habituels. Leur renouvellement peut intervenir à l'échéance de validité des documents actuellement en circulation.

Ce nouveau dispositif prend en considération l'attachement très fort de certains habitants à leur commune d'origine; sa vocation est de conserver une trace de la commune d'origine initiale.

Rens.: Florence Nedrotti, responsable de l'Office de la population, 021 721 31 61, [opo@pully.ch](mailto:opo@pully.ch)

## DÉCHÈTERIE DE LA PERRAUDETTAZ HORAIRES ET ASTUCE

Vous avez reçu votre carte d'accès à la déchèterie de la Perraudettaz avant 2014? Attention, les horaires qui y figurent ne sont plus valables. Étendues à 2 reprises pour améliorer le service aux utilisateurs, les heures d'ouverture actuelles sont les suivantes:

Mardi	09h00 – 13h00
Mercredi	15h00 – 19h00
Jeudi	15h00 – 19h00
Vendredi	15h00 – 19h00
Samedi	08h00 – 15h00

**Astuce pour éviter les files d'attente :** la déchèterie est peu fréquentée les mercredis, jeudis et vendredis, de 16h30 à 19h00.

## Opération Net'Léman, samedi 21 mai 2016 au Port de Pully recherche de bénévoles

La Ville de Pully participe à la 8<sup>e</sup> édition de l'opération Net'Léman, qui rassemble chaque année près d'un millier de bénévoles et plongeurs de tous âges et de tous horizons. Les Pullériens sont cordialement invités à participer à cette opération de nettoyage des rives et des fonds de 8h30 à 14h30, clôturée par un repas convivial offert aux bénévoles.

Informations et inscriptions jusqu'au 17 mai 2016 sur [www.netleman.ch](http://www.netleman.ch)

## Dates importantes

<b>Musée d'art de Pully</b>
<b>du 3 mars au 15 mai, exposition « Ici et maintenant » de l'artiste Mingjun Luo</b>
<b>2 avril et 7 mai à 14h30</b> Visites commentées gratuites en français.
<b>17 avril à 15h</b> Visite commentée gratuite en anglais.
<b>20 avril et 11 mai de 14h30 à 16h00</b> Atelier créatif « Copie... conforme ». 7 à 12 ans, CHF 10.00, goûter offert, sur inscription.
<b>20 avril à 18h30</b> Soirée rencontre avec l'artiste Mingjun Luo, regards croisés avec Bernard Fibicher, directeur du Musée cantonal des Beaux-Arts, et Kornelia Imesch Oeschlin, professeure d'histoire de l'art à l'UNIL. Tous publics, gratuit, apéritif offert, sur inscription.
<b>21 avril et 12 mai de 12h15 à 13h00</b> Visites-lunch. Gratuit (lunch-bag sur inscription CHF 12.00).
<b>27 avril de 14h30 à 16h00</b> Atelier petits formats « Petit nuage devient arc-en-ciel ». 4 à 6 ans, CHF 5.00, goûter offert, sur inscription.
<b>10 mai à 19h00</b> au Cinéma CityClub Pully « La Chine ici et maintenant » projection de courts-métrages chinois et discussion avec Steven Wagner, fils de l'artiste. Tous publics, gratuit, sur inscription. Inscriptions sur <a href="http://www.museedartdepully.ch">www.museedartdepully.ch</a> ou <a href="mailto:musees@pully.ch">musees@pully.ch</a>

<b>Fermetures de l'Administration communale</b>
24 mars à 16h00 au 29 mars à 7h30 Pâques
4 mai à 16h00 au 9 mai à 07h30 Pont de l'Ascension
Poste de Police ouvert 24h/24h, 021 721 33 11

<b>Initiation à la course à pied</b>
21 mars à 18h30 (débutant 1) et 22 mars à 18h30 (moyen 3), sessions de 12 semaines. Départ entrée du Sentier des Rives du Lac, inscriptions 076 801 23 58 ou <a href="mailto:drigojl@gmail.com">drigojl@gmail.com</a> - <a href="http://www.jecourspourmaforme.com">www.jecourspourmaforme.com</a>

<b>Week-end Musical de Pully</b>
22 au 24 avril, <a href="http://www.wempully.ch">www.wempully.ch</a>

<b>Collecte déchets spéciaux</b>
30 avril de 8h00 à 12h00, parking de la Clergère

<b>Urban Training</b>
2 mai au 26 septembre, tous les lundis, 18h30 – 19h30. Départ de la pl. du Prieuré. Inscriptions dès le 25 avril: <a href="http://www.urban-training.ch/fr/inscription/pully">www.urban-training.ch/fr/inscription/pully</a>

<b>Ouverture de la piscine de Pully-plage</b>
11 mai au 11 septembre

<b>Passeport Vacances</b>
16 au 27 mai, vente du Passeport Vacances au Greffe municipal (horaires de bureau)

<b>Course à travers Pully</b>
20 mai, <a href="http://www.catp.ch">www.catp.ch</a>

<b>Fête du Sauvetage</b>
3 et 4 juin, Port de Pully <a href="http://www.sauvetage-pully.ch">www.sauvetage-pully.ch</a>

<b>Festival Pully Lavaux à l'heure du Québec</b>
3 au 12 juin, à l'Octogone <a href="http://www.pully-quebec.ch">www.pully-quebec.ch</a>

<b>Petite Fête de la Grand'Rue</b>
24 et 25 juin de 10h00 à 22h00

<b>Prochaines séances du Conseil communal</b>
27 avril, 20h00
25 mai, 20h00
22 juin, 18h00